

# Honoraires et barèmes Transaction

Barème par tranche de prix transaction à compter du 1<sup>er</sup> avril 2017. Les barèmes ne sont pas cumulatifs entre eux

Jusqu'à 99.000€ , les honoraires sont de 6.000€ TTC. Au-delà de cette tranche le barème suivant s'applique

De 100.000€ à 150.000€ 6,5% TTC

De 151.000€ à 199.000€ 6% TTC

De 200.000€ à 400.000€ 5% TTC

Au-delà de 401.000€ 4% TTC

Terrain, fond de commerce, droit au bail, garage: 10% du Prix TTC.  
Minimum forfaitaire 4000€ TTC

Estimation: Gratuite dans le cadre d'un mandat de vente. Autre cas: entre 180€ et 499€ TTC

# Honoraires et barèmes Locations

## Honoraires locations loi Alur pour le locataire et le propriétaire:

8€ le m<sup>2</sup> : recherche locataire et visite bien (4€) constitution du dossier (2€), rédaction du bail (2€)  
3€ le m<sup>2</sup>: Etat des lieux (Entrant / Sortant)

Garage, Entrepôt, Local professionnel, ou commercial: 20% du loyer annuel CC à la charge du preneur

## Gestion locative:

Le Cabinet Jacquot Immobilier travaille en collaboration avec son partenaire national qui nous permet d'avoir à la fois des tarifs très compétitifs sur la partie gestion, assurance impayée avec de nombreux services.

Frais de gestion de gestion:

Standard: 5,90% HT soit 7,08TTC

Multi lots: 4,90%HT soit 5,88 TTC (si plafond de 1500€ de loyer)

Multi lots: 3,90% HT soit 4,68 (Si plafond 2000€ de loyer)

Garantie loyer impayée : 2,50% TTC

*Honoraires et GLI 100%  
déductible des revenus  
fonciers!*



**Mise en place du mandat de gestion**

**Versement mensuel des loyers et charges dès règlement du locataire**

**Envoi de l'avis d'échéance à votre locataire mensuellement**

**Délivrance d'une quittance de loyer**

**Envoi mensuel d'un relevé de gérance par email**

**Révision annuelle du loyer en fonction de l'indice IRL**

**Paiement des charges de copropriété au syndic sur demande**

**Récupération de la taxe d'ordures ménagères auprès du locataire**

**Emission d'un projet de déclaration de revenus fonciers**

**Suivi des travaux, établissement de devis, commandes et règlements des fournisseurs**

**Suivi digital de votre parc locatif sur Zelok**





# Une garantie loyer impayé ultra compétitive

La question à se poser = êtes-vous en mesure de régler vos échéances de prêt et vos charges sans loyer encaissé pendant 30 mois ?

Avec un taux de **2.50 % TTC** sur loyers et charges perçues l'assureur couvre :

- Sans plafond d'indemnisation
- Sans franchise
- Sans limite de durée dans le temps
- Protection juridique incluse
- Détériorations immobilières jusqu'à 10 000€
- Avec paiement assuré le 5 de chaque mois (jour ouvré) **même en cas d'impayé de locataire.**

# Un service digital unique offert pour nos propriétaires et locataires



## Propriétaires,

Grâce à Zelok, nous vérifions tous les dossiers de candidatures locataires pour lutter contre les faux !

### Comment ?

En utilisant une technologie qui vérifie automatiquement 43 points de contrôles sur les différents documents constituant le dossier.



Ludovic nous a confié la location d'un bien. Nous lui avons offert un espace sécurisé qui lui offre un maximum de services.